

COMMUNIQUE

Le Port de Dieppe met à disposition des touristes plaisanciers un véhicule électrique Bluecar le temps d'une escale pour découvrir la région dieppoise.

Hervé Morin, président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et de la Région Normandie, a réceptionné en présence de Yves Labesse, chargé de mission Collectivités chez Bluesolutions Bolloré, une Bluecar 100% électrique pour le Port de Dieppe. La Bluecar assemblée à Dieppe sur le site de l'usine Alpine est mise à disposition des touristes plaisanciers qui font escale au Port de Dieppe et souhaitent découvrir la région dieppoise. « *La Bluecar made in Normandie est un atout supplémentaire dans l'offre commerciale proposée par le Port de Dieppe aux plaisanciers* » a déclaré Hervé Morin lors de la remise des clés du véhicule.

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe propose le temps d'une escale aux touristes plaisanciers un nouveau service leur permettant de louer à la demi-journée une voiture électrique Bluecar pour découvrir la région. Cette prestation, s'inscrit dans le cadre d'une action de promotion de la côte d'Albâtre et du territoire normand.

La Bluecar, assemblée à Dieppe dans les ateliers de l'usine Alpine et habillée aux couleurs de la Normandie et du Port de Dieppe met en valeur localement et à destination des touristes le savoir-faire industriel normand et l'intérêt de rouler électrique. L'habillage du véhicule avec un message commun valorisant l'engagement du Port de Dieppe en faveur de l'usage de la voiture électrique et le soutien apporté à l'industrie automobile normande a été réalisé en partenariat avec la société Bluesolutions Bolloré.

La Bluecar 100% électrique du Groupe Bolloré possède une technologie unique au monde : la batterie LMP (Lithium métal polymère). Cette batterie sans aucun solvant ne nécessite aucun entretien et offre une densité d'énergie exceptionnelle, une sécurité d'utilisation totale et une autonomie unique de près de 250 km en cycle urbain. La Bluecar 2 portes est une voiture à quatre places puissante et maniable. Elle bénéficie de tous les équipements conçus pour la protection et le confort des passagers : un airbag conducteur, une direction à assistance électrique, quatre freins à disque, l'ABS et l'ESP, un écran tactile GPS.

L'acquisition par le Port de Dieppe d'un véhicule Bluecar a bénéficié du bonus écologique (6300€) mis en place par l'Etat et d'une subvention de la Région Normandie (5000€).

